



LETONIE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 13 août 2018 à 10h05



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

Agglomérations



Routes



Voies rapides



Autoroutes



Voitures privées et véhicules jusqu'à 3,5 t



Alcoolémie

0,5 g / litre de sang

0,2 g / litre de sang pour les conducteurs novices
(moins de deux ans de permis)



Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, de jour comme de nuit



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur tous les sièges qui en sont équipés.

Un enfant de moins de 1,50 m doit être installé dans un système de sécurité ou porter la sangle ventrale d'une ceinture de sécurité.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende jusqu'à 14 €



Circulation à vélo

Port du casque
OUI *

* Pour les cyclistes jusqu'à 12 ans

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours
Obligatoire

Extincteur
Obligatoire

Triangle de signalisation
Obligatoire



Equipements hivernaux

Pneus cloutés
Autorisés du 1er octobre au 30 avril

Pneus hiver
Obligatoire du 1er décembre au 1er mars sur les véhicules de moins de 3,5 t et leur remorque

Gilet de sécurité

Le conducteur d'un véhicule doit en porter un s'il doit sortir du véhicule la nuit ou en cas de mauvaise visibilité.